

Le secteur associatif crée des emplois, mais très faiblement

[Marie Bellan](#)

Le secteur de l'économie sociale et solidaire a notamment profité des emplois d'avenir.

C'est un chiffre modeste, mais, en temps de crise, il fait presque figure d'exploit. Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, l'emploi a progressé de 0,3 % en 2013, selon les chiffres du réseau Recherches & Solidarités, qui publie chaque année les indicateurs du secteur. Cette progression est similaire à celle de 2012. Certes, on est loin des performances affichées en la matière il y a encore quatre ans : en 2010, l'emploi avait augmenté de 2 %. Mais si on le compare au chiffre du secteur privé lucratif pour 2013 (- 0,5 %), cette faible augmentation reste appréciable. Elle s'explique en partie par l'importance des emplois aidés déployés par les pouvoirs publics ces deux dernières années, en particulier les emplois d'avenir qui ont surtout bénéficié aux associations.

De belles performances

Parmi les quatre piliers de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, coopératives et fondations), ce sont les associations qui représentent la partie la plus conséquente du secteur avec 83 % des établissements, 77 % des emplois et 69 % de la masse salariale. En 2013, le nombre de salariés dans les associations est en hausse de 0,2 %, soit 3.400 emplois supplémentaires. Les fondations ont, elles, fortement progressé : entre 2010 et 2013, leur nombre a augmenté de 15 % et le nombre de salariés de 12 %. Des chiffres à relativiser toutefois, car ils résultent souvent d'un changement de régime juridique, celui des fondations étant devenu plus attractif dernièrement. Belle performance aussi pour les coopératives de production, où les emplois ont progressé de 4,6 % l'an dernier.

« La tendance est plutôt encourageante si l'on compare au secteur privé traditionnel, juge Jacques Malet, président de Recherche & Solidarités. Il faut continuer à soutenir ce secteur, notamment parce qu'il regroupe des emplois non délocalisables, ce qui est précieux. »

M. B., Les Echos